

## Mutations au Nord – interrogations au Sud (Note)

Tessy D. Bakary

Volume 21, Number 3, 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702699ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702699ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

### ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this note

Bakary, T. D. (1990). Mutations au Nord – interrogations au Sud (Note). *Études internationales*, 21(3), 469–485. <https://doi.org/10.7202/702699ar>

# Mutations au Nord – Interrogations au Sud

Tessy D. BAKARY \*

Deux profondes mutations sont en cours en ce moment en Europe, au Nord. Il s'agit d'une part de celles de nature socio-économique, annoncées et programmées du « Marché unique » de 1993 et de l'« Union économique et monétaire » pour laquelle une conférence inter-gouvernementale est prévue fin 1990. De l'autre, celles de nature plus politique, inattendues (?) et rapides, les processus de démocratisation et de retour à l'économie de marché en Europe de l'Est.

Tous ces bouleversements qui vont restructurer le champ économique, politique et social de l'Europe, de l'Atlantique à l'Oural, interpellent les Africains, les gens du Sud. Dans l'immédiat, ils suscitent peu ou pas d'interprétations et d'analyses susceptibles de déboucher sur des actions concertées, mais surtout des interrogations inquiètes.

Depuis 1988, environ, alors que commença le compte à rebours du début officiel du « Marché unique européen », les réunions sur ses conséquences dans les relations avec l'Afrique se sont multipliées sur le continent, en même temps que les vœux pieux.

La crise économique dès la fin des années 70, est venue confirmer l'échec absolu ou relatif des stratégies de développement, (socialisme, libéralisme), leurs limites structurelles et conjoncturelles. L'intégration économique, par ailleurs antidote de la « balkanisation » politique, apparaît comme l'une des voies les plus sûres pour commencer à sortir de la situation actuelle, car à l'évidence, aucun État africain ne réussira à le faire seul et durablement. Dans cette hypothèse, le « Marché unique européen » est un défi pour les Africains, une incitation supplémentaire pour redynamiser les structures d'intégration existantes ou pour en élaborer d'autres, afin, non pas de réagir, mais pour agir collectivement et efficacement et profiter des opportunités qu'offrira le nouveau partenaire européen. Or, pour l'essentiel les interrogations sont loin de déboucher sur des programmes d'action.

Les mutations politiques dans le « Bloc communiste » qui remettent en cause nombre d'idées reçues sur les systèmes politiques en Europe de l'Est et sur la démocratie, suscitent d'autres interrogations beaucoup plus inquiètes encore : que deviendra l'Afrique si elle était abandonnée à son pauvre sort au profit des pays de l'Europe de l'Est ?

---

\* Professeur au Département de science politique, Université Laval, Québec.

Les propos du président ivoirien Félix Houphouët-Boigny<sup>1</sup> et ceux des présidents Senghor et Bongo fin novembre sur RFI, font état des mêmes préoccupations. Malgré les propos rassurants des hommes politiques français de la majorité, comme de l'opposition, ces préoccupations paraissent fondées, les risques d'un développement du discours cartieriste à l'échelle européenne, « L'Oural avant le Zambèze » étant évidents depuis les réticences américaines et britanniques à relancer le dialogue Nord-Sud au « Sommet de l'Arche », et la volonté annoncée des Occidentaux d'agir de manière concertée pour le redressement économique à l'Est.

On ne discutera pas ici, de la meilleure stratégie des gens du Sud et principalement des Africains face à ce nouveau défi, même si on a le sentiment que le stade actuel des interrogations inquiètes devrait être très rapidement dépassé.

L'éclatement du « Bloc communiste » traduisant une nouvelle vigueur de la démocratie, l'accent va être mis sur les conséquences théoriques et pratiques de cette forme de consensus quasi universel autour de l'idéal démocratique, sur la nature et le fonctionnement des systèmes politiques en Afrique.

À partir d'une théorie empirique de la démocratie et par une approche comparative, le propos consistera à s'interroger sur les significations profondes de la vague de démocratisation qui vient d'atteindre les pays africains.

Il est important que toute interrogation sur les perspectives de démocratisation au Sud soit faite en tenant compte du fait que la démocratie est un complexe cohérent de relations sociales, de gouvernement et de politique. Il devrait en être ainsi pour une raison essentielle : les forces et les faiblesses des processus qui commencent à peine dans les pays africains ne pourront pas être totalement compréhensibles à ce moment précis de l'histoire, s'ils ne sont pas appréhendés en fonction des motivations, des facteurs culturels et socio-économiques, des ressources organisationnelles et des modèles opérationnels de leadership et de légitimité caractéristiques de la démocratie.<sup>2</sup>

Les définitions de la démocratie sont fort nombreuses.<sup>3</sup> Celles de nature normative sont par trop générales et vagues pour être utiles ici. Pour une approche comparative et empirique des perspectives de démocratisation en Afrique, à la suite de J. Schumpeter, on entendra par démocratie « ... le système institutionnel, aboutissant à des décisions politiques, dans lequel des individus acquièrent le pouvoir de statuer sur ces décisions à l'issue d'une lutte concurrentielle portant sur les votes du peuple.<sup>4</sup>

1. Voir *Paris-Match*, no 2114 du 30 novembre 1989 et le quotidien *Le Monde*, 28 décembre 1989.

2. D.H. LEVINE, « Paradigm Lost Dependence to Democracy », *World Politics*, XL (3), April 1988, p. 377.

3. Pour une série de définitions, voir M. REJAI, *Democracy. The Contemporary Theories*, New York, Atherton Press, 1967.

4. J. SCHUMPETER, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1979, p. 355.

La démocratie ainsi définie dans sa double dimension de compétition et de participation, il convient de formuler autrement, spécifiquement pour les pays africains, la question de S.P. Huntington, « Will more countries become democratic ? » centrée en grande partie autour des préconditions de la démocratisation.<sup>5</sup> Pour le moment, en effet, la question, semble-t-il, n'est pas tant de savoir si l'Afrique Noire remplit toutes les conditions sociales, économiques, religieuses, culturelles, etc., requises pour se démocratiser. Il suffira dans l'immédiat, de se demander si la vague de démocratisation qui atteint ce continent est un simple effet de mode passagère ou si elle correspond à des aspirations profondes susceptibles de provoquer à plus ou moins long terme, l'émergence de systèmes politiques démocratiques stables et ouverts à l'alternance. Quelles sont alors les raisons qui actuellement font de la démocratie une exigence des gouvernes ?

Il y a d'abord le fait, que l'Afrique avait à sa manière pris part à la vague de démocratisation du milieu des années 70. Ensuite, il existe des déterminants internes propres aux États africains. Les mutations politiques en Europe de l'Est, donnent une nouvelle dimension au déterminant externe, l'environnement international qui laisse finalement peu d'alternatives, mais indique en même temps les faiblesses et les limites des processus en cours.

## I - Chute des dictatures et retour des civils au pouvoir

La vague de démocratisation précédente a été symbolisée au milieu des années 70 en Europe de l'Ouest par la « Révolution des oeilletons » au Portugal en avril 1974 et la mort du général Franco en Espagne en juin 1975. Elle est manifeste en Amérique latine (Brésil, Argentine) et en Asie (Philippines et Corée du Sud) à la fin des années 70 et au début des années 80.

Le continent africain non plus n'a pas été épargné, principalement les pays issus de la décolonisation au sud du Sahara. Les signes avant-coureurs semblent en avoir été le multipartisme constitutionnellement limité au Sénégal (1976) et en Haute-Volta, actuel Burkina Faso (1978), et les véritables symboles, la fin de la dictature bouffonne et sanglante d'Idi Amin Dada en Ouganda en avril 1979 et la chute de l'Empire centrafricain tout aussi bouffon et sanglant de Jean-Bedel Bokassa, en septembre de la même année.

Les modalités du renoncement partiel ou total à des formes autoritaires d'exercices du pouvoir sont principalement au nombre de trois. Le renversement des dictatures à l'aide des armées étrangères (Ouganda et Centrafrique) en est la première. La seconde est constituée par l'instillation des doses de pluralisme dans les systèmes électoraux autrefois non compétitifs qui avaient la faveur des dirigeants africains au cours des années 80. La pluralité des candidatures au sein du parti unique à toutes les élections sauf aux présidentielles apparaissait

5. S.P. HUNTINGTON, « Will More Countries Become Democratic ? » *Political Science Quarterly*, 99 (2), Summer 1989, pp. 193-238.

comme une sorte de « troisième voie » entre les élections sans choix et celles libres et pluralistes. On peut alors se demander dans quelle mesure ces systèmes semi-compétitifs auraient pu graduellement mener à la restauration d'un système démocratique stable et ouvert à l'alternance.<sup>6</sup> « La rupture démocratique » – par opposition au réformisme ou à l'incrémentalisme de ce qui précède – qui sera seule évoquée un peu plus en détail, a été la troisième modalité de changement politique au cours de cette période. L'influence de l'expérience coloniale et de la culture politique léguée par l'ancienne puissance maîtresse est mesurable au niveau du recours à l'une ou l'autre de ces trois modalités.<sup>7</sup>

D'une manière générale, on observe une plus forte prégnance de la culture démocratique dans les États anglophones, comme si l'administration coloniale britannique avait réussi à mieux inculquer les valeurs et les institutions démocratiques dans ces pays.

On le constate au fait que le multipartisme n'a survécu à l'indépendance que dans les seules colonies britanniques d'où une intervention plus tardive des militaires (milieu des années '60).<sup>8</sup> De même, seul le Botswana a réussi depuis son indépendance à maintenir un régime pluraliste et démocratique. Globalement, quelles que soient les formes prises, les plus grandes avancées de la démocratie en Afrique noire se sont produites principalement dans les anciennes colonies britanniques.

La rupture démocratique a pris essentiellement deux formes : le passage rapide d'un système de parti unique ou de parti dominant au multipartisme dans le cadre des régimes civils, et le retour des civils au pouvoir dans les régimes militaires avec ou sans parti unique.

## A — La démocratie pluraliste

Le meilleur exemple est sans doute celui du Sénégal qui est passé en 6 ans (1976-1982) d'un système de parti unique (sous l'égide de l'Union Progressiste Sénégalaise, U.P.S. devenue Parti Socialiste) à un système multipartisan (19 formations politiques ont pris part aux élections législatives et présidentielles de février 1988) après un intermède de multipartisme (tripartisme) constitutionnellement limité qui recelait des effets pervers.<sup>9</sup>

Le même phénomène s'est déroulé en Tunisie après le départ de Bourguiba et il est en cours en Algérie. Les élections libres et concurrentielles organisées au Sénégal (1983, 1988) et en Tunisie (1988) témoignent de la réalité et de l'importance des changements intervenus.

6. Pour plus de détails, voir de l'auteur « La timide tentation pluraliste » in *Journal des élections*, no 11, février-mars 1990, pp. 54-55.

7. Cf. R.B. COLLIER, « Parties, Coups and Authoritarian Rule. Patterns of Political Change in Tropical Africa », *Comparative Political Studies*, 11 (1) April 1978, pp. 8, 62, 93.

8. *Ibid.*

9. M. GOUNELLE, *Les effets pervers du multipartisme constitutionnellement limité*, Paris, Penant, no 774, 1981, pp. 44-52.

## B — Le retour des civils au pouvoir

Cette seconde forme de rupture démocratique est la plus spectaculaire et la plus répandue. L'Empire centrafricain et l'Ouganda en 1979 sont les seuls pays où les régimes en place ont été renversés par des armées étrangères, française et tanzanienne. Cela explique probablement en partie le destin des régimes civils issus d'élections dont la nature libre et démocratique a été controversée.

Dans tous les autres cas, les militaires, sous la pression populaire, comme en Sierra Leone en 1967,<sup>10</sup> ou de leur propre initiative dans le reste des cas, après une période plus ou moins longue de règne, décident de retourner dans leurs casernes et mettent au point un calendrier de restitution du pouvoir aux civils à la suite d'élections libres et disputées.

Nulle part cependant, aucune de ces expériences de rupture démocratique à l'initiative des militaires n'a abouti à l'instauration de régimes civils pluralistes et démocratiques, stables et durables. Partout ils ont été remplacés par des régimes militaires qui se sont institutionnalisés, se « civilisant » pour mieux se pérenniser comme au Bénin et au Togo. Le Nigéria est à l'heure actuelle le seul pays engagé dans un nouveau processus (le deuxième) de restitution du pouvoir politique aux civils.

Dans chaque pays, ce genre de rupture démocratique revêt une signification particulière qui permet d'avancer dans la compréhension de l'échec de l'expérience. Dans les anciennes colonies françaises (Togo, Bénin, Burkina Faso), les toutes premières expériences de retour des civils au pouvoir, peuvent être considérées comme les derniers soubresauts de la « mort » rapide des systèmes pluralistes et démocratiques mis en place avant l'indépendance. Les échecs ici en grande partie traduisent le faible attachement des élites aux valeurs et aux institutions démocratiques.

Au Ghana et surtout au Nigéria, les chassés-croisés entre militaires et civils dans les palais nationaux, ont été préparés avec un luxe inouï de précautions. Ils traduisent en grande partie les manifestations d'une société sur-développée par rapport à son État et la recherche d'un juste équilibre avec celui-ci, l'existence d'élites et d'une culture politique plus imprégnées des valeurs civiques et démocratiques.

Le sens, la portée et les modalités de ces processus, pour être compris dans chaque cas précis, doivent être rapportés à des facteurs de longue durée qui en constitueraient en quelque sorte les causes lointaines. Il s'agit de l'héritage pré-colonial, de l'expérience coloniale (britannique ou française) et la culture politique afférente. À cela, il faudrait ajouter le mode de constitution du parti unique (fusion ou plus souvent absorption des petites formations politiques par un parti

10. Sur ce point, voir H. J. FISCHER, « Elections and Coups in Sierra Leone, 1967 », *Journal of Modern African Studies*, 7 (4), December 1969, pp. 611-636.

dominant ou interdiction des autres partis) et les modalités effectives d'exercice du pouvoir depuis l'indépendance (autoritarisme dur, paternalisme débonnaire, etc...).<sup>11</sup>

## II – Les déterminants internes de la démocratie

Les causes immédiates du renoncement partiel ou total à des formes autoritaires d'exercice du pouvoir sont constituées par une conjonction ou une combinaison de facteurs « déclenchants ». On peut en dénombrer quelques-uns : l'échec des autoritarismes du développement et la crise économique ; l'obsolescence technique et politique des modes de désignation antérieurs des dirigeants et la surproduction des élites, les mutations profondes des milieux opposants, la succession des leaders charismatiques. La conjonction ou la combinaison parfaite de tous ces facteurs peut être observée dans des pays comme le Sénégal et le Cameroun.

### A — L'échec des « autoritarismes du développement » et la crise économique

L'absence d'unité nationale et le sous-développement sont au centre de l'argumentaire traditionnel des dirigeants africains pour instaurer le parti unique et le régime autoritaire conséquent. On constate cependant qu'après 30 ans d'indépendance, nulle part, les objectifs fixés n'ont été atteints. Alors, les raisons mêmes à l'origine des autoritarismes civils et militaires, militent fortement pour leur remplacement par d'autres formes d'exercice du pouvoir.

Il en est d'autant plus ainsi que démocratie et développement ne sont pas incompatibles.<sup>12</sup> On a pu le croire un moment avec les théories de la modernisation et du développement politique et celles qui avaient prescrit un certain nombre de « prérequisites » (des conditions socio-économiques) à la démocratie.<sup>13</sup>

Le fait que de manière paradoxale, les pays d'Amérique latine et d'Afrique et d'Europe de l'Est s'engagent dans des processus de démocratisation en pleine crise économique, témoigne de la nécessité de revoir les théories qui établissent un lien entre démocratie et niveau de développement.<sup>14</sup>

11. R. B. COLLIER, *op. cit.*

12. R. L. SKLAR, « Developmental Democracy », *Comparative Studies in Society and History* 29 (4), October 1987, pp. 686-714 et « Democracy in Africa », *African Studies Review*, 26 (3-4), December 1983, pp. 11-45

13. Voir Z. F. ARAT, « Democracy and Economic Development – Modernization Theory Revisited », *Comparative Politics*, 21 (1) October 1988, pp. 21-36, M. WEINER, « Empirical Democratic Theory and the Transition from Authoritarianism to Democracy », *Political Studies*, 20 (4), Fall 1987, pp. 861-866.

14. *Ibid.*

Par ailleurs, en ce qui concerne les pays africains qui ont très relativement réussi sur le plan économique (Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Kenya), rien ne prouve qu'ils auraient eu des performances moindres avec des systèmes politiques moins autoritaires.

La crise économique mondiale qui touche beaucoup plus durement les pays africains est venue consacrer l'échec des stratégies de développement, révélant leurs limites conjoncturelles et structurelles. Elle impose non seulement des révisions déchirantes au niveau de ces stratégies, mais aussi la nécessité du recours à une autre « formule politique ».

La démocratie pluraliste n'est certainement pas une panacée aux problèmes multiples et complexes des pays sous-développés comme le prouve suffisamment le cas du Sénégal qui demeure encore l'un des pays les plus pauvres du continent. Il demeure cependant qu'elle représente la meilleure arme pour faire face à la crise. Elle peut aider à mieux faire passer les réformes dramatiques nécessaires à l'élaboration d'une nouvelle politique économique, et contribuer à libérer les initiatives indispensables à sa mise en oeuvre.

## B — L'obsolescence technique et politique des modes autoritaires de régulation

La nature structurellement inflationniste de la gestion des ressources politiques, le coût de plus en plus exorbitant et la surproduction des élites dans un contexte général de raréfaction des ressources économiques, expliquent en grande partie, l'inadaptation des systèmes de régulation antérieurs et leur remplacement par des formes moins autoritaires.

Pour combler leur déficit de légitimité à l'indépendance, les pays africains ont essayé très modestement à leur manière de fonctionner sur le modèle de l'État-providence : l'école pour tous, la santé pour tous, des emplois pour tous dans la fonction publique.

Les effets de la nature inflationniste, des systèmes généralisés de nomination et de cooptation aux positions politiques, économiques et administratives dans le cadre de ces « États-providence du pauvre », sont observables à plusieurs niveaux. Les systèmes éducatifs hérités de la colonisation et dont les structures ont été rarement remises en cause, ont conduit partout à une surproduction des élites souvent formées sur le même moule, et on arrive à cette situation dramatique et paradoxale de chômage des « intellectuels » dans les pays sous-développés où tout reste à faire. Du fait du lien direct existant entre diplôme et emploi dans l'administration, la fonction publique avec des effectifs pléthoriques demeure encore et toujours « la principale industrie » de nombreux pays.

Dans le domaine économique, les rationalités politiques et sociales à l'origine de la création des entreprises publiques ont mené à une hypertrophie



du secteur public de l'économie. Le cas de la Côte d'Ivoire, pays à option libérale et capitaliste est très exemplaire sur ce point.<sup>15</sup>

Sur le plan politique, les positions de pouvoir au gouvernement, au parlement et dans le parti, parce que donnant accès aux ressources économiques, se sont révélées rapidement très lucratives. Elles attirent donc un nombre de plus en plus important de personnes. Le système de cooptation pratiqué ici a conduit à une fonctionnarisation (au sens péjoratif) du travail politique. Dans les pays relativement stables comme le Cameroun, la Côte d'Ivoire ou le Gabon, l'éternelle présence des hommes politiques, font que la circulation des élites se fait par mort naturelle et le renouvellement par la création de nouvelles positions de pouvoir.<sup>16</sup>

Tout cela se traduit par une croissance exponentielle des demandes dirigées sur l'État et qui ne peuvent être satisfaites parce que les ressources économiques sont très loin de connaître la même croissance. Techniquement, ces « États-providence du pauvre », devenus au sens littéral du terme, des « États-impécunieux », n'ont plus les moyens de leur domination, les ressources économiques se raréfiant avec la crise.

Politiquement, les anciens modes de régulation deviennent inadaptés pour régler les différends entre les aspirants à l'élite de plus en plus nombreux et qui jouent par nécessité ou par conviction le jeu du parti unique. Il devenait impératif d'instaurer, ne serait-ce qu'un minimum de compétition entre les candidats aux positions de pouvoir politique. Le retour à la démocratie pluraliste ou l'instillation de doses de pluralisme dans les systèmes électoraux constitue des moyens appropriés.

### C — Les revirements au sein des milieux oppositionnels

Les mutations profondes en apparence (idéologiques et tactiques ou stratégiques) intervenues dans les milieux des opposants africains exilés souvent dans les capitales des anciennes puissances colonisatrices ont contribué ou peuvent accélérer les processus de démocratisation.

En effet dans les années '60 et '70, les opposants africains qui prêchaient la révolution marxiste-léniniste et dénonçaient l'impérialisme et le néo-colonialisme, se sont récemment convertis à la démocratie. Avec la foi des fraîchement convertis, les opposants zairois, gabonais et ivoiriens par exemple, réclament à cors et à cris le multipartisme, un « romantisme démocratique » qui joue de plus en plus sur les bonnes dispositions de l'opinion publique occidentale.

Démagogique ou non, cette stratégie nouvelle a pu être prise en compte ou devrait l'être, semble-t-il, pour engager et approfondir des processus de démocratisation.

15. Voir Y.-A. FAURÉ, J.-F. MÉDARD, *État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 1982.

16. Pour le Cameroun, voir P.-F. NGAYAP, *Cameroun qui gouverne?* Paris, L'Harmattan, 1983.

## D — La succession des leaders charismatiques

La relève des premiers présidents a pu constituer un accélérateur des processus de retour à la démocratie. On le voit bien dans le cas du Sénégal (1981), du Cameroun (1982) et de la Tunisie (1987) où les départs de Léopold Sédar Senghor, Ahmadou Ahidjo et Habib Bourguiba se sont traduits dans le premier cas par un approfondissement de l'ouverture démocratique entamée antérieurement (1976) et dans le second par l'engagement dans un processus de libéralisation (liberté d'expression) et de démocratisation (pluralisme électoral).

À l'inverse, ni au Kenya (1978), en Guinée (1984), en Sierra Leone et en Tanzanie (1985), la mort naturelle de Jomo Kengatta et de Sékou Touré, la retraite active de Siaka Stevens (aujourd'hui décédé) et de Julius Nyerere, ne se sont traduites par des ouvertures démocratiques effectives.

S'il n'y a pas là une règle établie, il semble cependant que par conviction ou par nécessité les successeurs des leaders charismatiques, pour asseoir leur légitimité soient amenés sur le plan politique à s'engager dans des processus de libéralisation et de démocratisation. Abdou Diouf succédant à Senghor ne pouvait certainement faire mieux qu'ouvrir davantage le processus entamé par son prédécesseur. En ce qui concerne Paul Biya au Cameroun, il s'est ainsi formellement démarqué de celui qui l'avait fait roi, car si Ahmadou Ahidjo était demeuré au pouvoir ou, s'il était parvenu à le reprendre comme il en avait eu l'intention en 1984, il n'est pas certain qu'il se serait engagé dans la même voie que son successeur.

Sur le plan interne, la démocratie apparaît donc comme une urgence, une nécessité impérieuse. Les bouleversements en Europe de l'Est accentuent davantage cette nécessité.

## III – Une conjoncture idéologique mondiale exceptionnelle

La puissance du déterminant externe des processus de démocratisation en Afrique que constituent les changements en Europe de l'Est a été renforcée dans ses dimensions psychologiques et symboliques par la légalisation de l'ANC et des autres mouvements anti-apartheid ainsi que par la libération de Nelson Mandela en Afrique du Sud. En effet, il sera difficile de soutenir le combat de l'ANC et refuser en même temps, l'application du principe « un homme, une voix » dans un pays africain.

Cette nouvelle dimension de l'aspiration à la liberté et à la démocratie peut susciter un certain nombre d'attitudes en Afrique et en Europe ou plus globalement en Occident. En Afrique, comme on l'a vu au Bénin, par exemple, elle peut inciter à réformer le système politique, ou au contraire, pousser au raidissement des dirigeants qui comme au Togo, en Zambie ou au Mali veulent camper sur le terrain de la spécificité culturelle. Elle devrait pousser les Occidentaux à lier leur

aide économique à la mise en oeuvre des processus de démocratisation. Cependant la force de la pression internationale pourrait souffrir des faiblesses et des limites de la dimension interne de ces processus.

## A — Renoncer au rôle dirigeant du Parti unique

La première attitude, conformément à la recommandation de Sassou N'guesso à ses compatriotes consisterait, non seulement à prendre conscience et à analyser ce qui se passe à l'Est, mais aussi à en tirer des leçons et surtout entreprendre le plus rapidement possible les réformes nécessaires comme le font déjà le Bénin, le Gabon et la Côte d'Ivoire, ou promettent de le faire, le Mali, l'Angola, Sao Tome et Principe, le Cap Vert, la Guinée-Bissau, etc., si on s'en tient aux déclarations de leurs dirigeants. Sur ce point précis, l'exemple des pays de l'Europe de l'Est est assez édifiant dans la mesure où le problème principal est formellement le même : pourquoi, quand et comment renoncer au rôle dirigeant du parti unique ?

Pourquoi ? En raison de son échec absolu ou relatif dans tous les domaines et notamment celui du respect des libertés et des droits fondamentaux d'une part. De l'autre, que ce rôle figure (Bénin, Congo, Gabon, Togo, Niger, Zaïre, etc.) ou non (Côte d'Ivoire, Cameroun) dans la constitution, plus le parti unique s'attarde au pouvoir, plus il perd de crédibilité et par conséquent, ses dirigeants pour ne pas perdre le pouvoir, devront aller plus vite et plus loin dans les concessions et les réformes. On l'a vu en Europe de l'Est où les pays marchant depuis toujours au même pas, aucun ne pouvait faire moins que l'autre.

Quand ? Le plus rapidement possible pour les mêmes raisons évoquées plus haut.

Comment ? C'est tout le problème de la gestion de l'héritage des partis uniques africains, géants aux pieds d'argile qui s'effondrent dès la disparition de leur créateur ou principal dirigeant (le CPP de N'Krumah au Ghana, l'US-RDA de Modibo Keita au Mali ou encore le PDG-RDA en Guinée). Il faut peut-être préciser ici qu'on ne sait strictement rien, sinon peu de chose de la survivance des alignements partisans et des clivages politiques<sup>17</sup> constitués avant l'instauration des régimes autoritaires, la variable ethnique étant un peu courte. Le vote CPP, celui des « verandah boys » de Kwame N'Krumah (par opposition aux « Lounge Boys » des Koffi Busia et J.-B. Danquah), a été reconstitué en grande partie en 1979 pour l'élection de Hilla Liman. En 1978, si ses droits civiques et politiques avaient été rendus à « Monsieur Maurice » en Haute-Volta, Yaméogo aurait probablement été réélu président grâce à une reconstitution du vote RDA. Les vieux partis régionaux nigériens, Action Group, N.P.C. et N.C.N.C. étaient présents derrière les formations politiques de la deuxième république de 1979 à 1983. Demain non plus, il n'est pas totalement exclu qu'en Guinée, le vote RDA se reconstitue partiellement ou totalement autour d'un candidat à la présidence.

17. S. M. LIPSET, S. ROKKAN, (eds), *Party systems and Voter Alignments : Cross National Perspectives*, New York, Free Press, 1967.

Tout cela pose le problème de la légitimité des partis uniques de la deuxième génération (Bénin, Centrafrique, Congo, Niger, Togo, Zaïre, etc.) pour le cas, où ils auraient été plus que des fictions sociologiques et politiques. Cette légitimité, tout comme la survivance des alignements partisans antérieurs, est liée à la durée du régime autoritaire, son niveau hautement ou faiblement répressif, etc., qui pourraient indiquer que ce régime aura été une simple parenthèse entre deux systèmes démocratiques, ou qu'au contraire, il aura profondément restructuré les clivages sociaux et politiques.

La meilleure démarche consisterait donc à se réformer rapidement pour ne pas avoir à agir sous la pression et organiser des élections libres qui laissent le temps à l'opposition souvent inorganisée de se préparer.

## B — Camper sur le terrain de la spécificité culturelle

La deuxième attitude des pays africains, celle qui prédomina un moment a été de penser qu'ils n'étaient nullement concernés, politiquement tout au moins, par les changements à l'Est. Il y aurait à cela plusieurs raisons.

D'abord, il est possible de croire que seuls les pays à orientation socialiste seraient visés, comme on avait pu le déduire des propos du président gabonais au Club de la presse de RFI. Il affirma que les partis communistes sont des partis d'avant-garde dont les membres sont triés sur le volet, alors que les partis uniques africains sont des partis de masses, ouverts à tout le monde et où les diverses opinions peuvent s'exprimer librement.

Le Bénin et le Congo, pays à orientation socialiste avaient réagi effectivement, même si on peut estimer que le premier avait d'autres raisons de renoncer à l'idéologie marxiste-léniniste. Quant à l'Angola et au Mozambique, autres pays socialistes, il n'est pas sûr que la situation de guerre civile qui perdure incite leurs dirigeants à s'engager à fond et immédiatement dans des réformes politiques.

En réalité, tous les pays africains sont concernés, et ce serait une erreur de se fonder sur la nature populaire et démocratique de leur parti unique, ou sur le caractère vertueux, à visage humain de leur autoritarisme, pour ne pas tirer des leçons des mutations à l'Est, car le degré de liberté et de démocratie dans un système politique se mesure avant tout à l'existence et à la place faite à une ou à des oppositions légales.

La seconde raison qui fonderait l'attitude négative des Africains, serait ce que les dirigeants appellent « l'immaturation politique des masses » qui reste à démontrer. On oublie en général que ces « masses » ont participé très activement aux mouvements nationalistes qui ont conduit aux indépendances et qu'elles ne se dressent pas spontanément les unes contre les autres, si elles ne sont pas incitées par les élites qui usent et abusent de la fibre tribale. Ce n'est pas l'immaturation des masses qui est véritablement en cause, mais l'élitisme exacerbé des dirigeants, « le syndrome de l'Évolué » hérité de la colonisation et la peur de perdre le pouvoir et les privilèges.

La troisième raison, la plus dangereuse et qui risque d'aggraver la marginalité politique des pays africains, consisterait à camper sur le terrain de la spécificité culturelle, au nom d'une conception un peu folklorique du pouvoir dans le genre « Il n'y a pas deux caïmans dans un marigot. »

L'incompatibilité de la culture africaine avec les élections de style britannique avait été stigmatisée par T.E. Smith<sup>18</sup> et l'inadéquation des structures électorales occidentales à la culture africaine avait été aussi notée par J.K. Nyerere.<sup>19</sup> Les théories du socialisme africain<sup>20</sup> avaient été élaborées sur les mêmes bases de la spécificité culturelle au début des années 60.

Refuser la démocratie et le multipartisme au nom de leur incompatibilité avec la « culture » ou les « réalités » africaines, apparaît comme un argument usé et surtout dangereux. Il faudrait d'une part pouvoir expliquer l'exception que constituent le Botswana, la Gambie et le Sénégal qui relèvent semble-t-il de la même « culture ». D'autre part, l'argument culturaliste ne pourra que conforter certains occidentaux dans leur idée de l'infériorité culturelle des pays africains.

En fait, la spécificité culturelle de l'Afrique, la conception unanimiste du pouvoir que contredisent la variété et la complexité des structures socio-politiques précoloniales, est un alibi fort commode, comme l'immaturité des masses. Que la « culture » ou les « réalités » africaines soient différentes de celles de l'Europe, personne ne le met en doute. La démocratie est un mode d'organisation de l'exercice du pouvoir qui repose sur un certain nombre de libertés et de droits fondamentaux (liberté d'association, d'expression, le droit de choisir librement ses représentants, le respect des droits de l'homme, etc). Sa forme institutionnelle et sa pratique varient nécessairement d'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre. La démocratie en France est différente de celle de l'Italie, de la Grande-Bretagne ou des États-Unis. De même la démocratie au Sénégal est différente de celle de la Gambie voisine ou du Botswana beaucoup plus loin. L'exercice du pouvoir dans le cadre des partis uniques est loin d'être le même en Côte d'Ivoire, au Zaïre ou au Gabon. Parler de démocratie et d'élections libres et pluralistes, ou de multipartisme en Afrique n'a donc jamais signifié la transposition des technologies politiques européennes. Il s'agit plus d'inventer ou de réinventer les mécanismes d'exercice du pouvoir, de les adapter aux cultures locales, de les inscrire dans les modèles d'autorité et de rapports sociaux propres à chaque pays. Il n'est pas sûr que les systèmes politiques dominants à l'heure actuelle soient d'une part conformes aux modèles ancestraux et traduisent d'autre part les exigences désormais minimales de liberté et de démocratie.

Mais estimant peut-être que cela n'arrive qu'aux autres, sûrs du caractère vertueux de leur autoritarisme et forts de leur spécificité culturelle, les pays africains comme la Centrafrique, la Zambie, le Togo, etc., peuvent décider d'ignorer ce qui se passe à l'Est, d'avoir raison, seuls, envers et contre tous. Il est

18. T. E. SMITH, *Elections in Developing Countries*, Westport, Conn. Greenwood Publishers, 1976.

19. J. K. NYERERE, *Freedom and Democracy*, Nairobi, East African Publishing House, 1967.

20. Voir par exemple Y. BENOÏT, *Idéologies des indépendances africaines*, Paris, Maspéro, 1972.

alors à craindre qu'ils se méprennent profondément sur le sens et l'impact des mutations politiques en Europe de l'Est.

En effet si, comme Sassou N'Guesso le demandait aux Congolais, les Africains prennent conscience et analysent les derniers changements politiques en Europe, après le Bénin, le Gabon et la Côte d'Ivoire, il pourrait en résulter un effet de contagion, comme ce fut en partie le cas pour l'instauration des partis uniques et les coups d'État militaires. Certes, il n'y a pas de Gorbatchev africain, ni l'équivalent du syndicat Solidarité. Les églises africaines sont loin de jouer le même rôle qu'en Pologne et les oppositions souvent souterraines sont fragmentaires et inorganisées. Mais le silence des masses et leur passivité peuvent être trompeurs. La situation économique se dégradant comme au Bénin, les tensions sociales peuvent monter très rapidement et s'avérer difficiles à contenir sur une longue période, car, comme on a pu l'observer, malgré leurs moyens répressifs impressionnants, les régimes des pays de l'Europe de l'Est ont succombé sous la pression populaire.

Une autre pression pourrait et devrait s'exercer de l'extérieur, celle des puissances occidentales et des organismes internationaux pourvoyeurs d'aide au développement. Les opposants souvent exilés dans les capitales européennes pourraient s'en saisir et l'utiliser pour contraindre les dirigeants en place à entreprendre des réformes politiques.

### C — Aide au développement et démocratisation

Les dirigeants occidentaux lient leur aide à la reconstruction de l'économie des pays de l'Europe de l'Est, à la mise en oeuvre effective de processus de démocratisation, notamment l'organisation d'élections libres. Peut-il et doit-il en être autrement pour les pays africains ?

Il semble que non, car faire deux poids deux mesures dans ce domaine, au nom d'un principe sélectif de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays se résumerait à une reconnaissance implicite de cette spécificité culturelle des Africains génétiquement inaptes à la démocratie. Dans le même sens et à une autre échelle, il pourrait en être ainsi parce que l'Afrique noire principalement, n'est pas prise au sérieux, elle n'intéresse plus personne ou si peu, son importance stratégique vient encore de se décroître avec la fin des Blocs.

Il ne s'agit pas de la continuation de la « mission civilisatrice » d'antan, d'une autre dimension du « fardeau de l'homme blanc » ou d'une nouvelle croisade. La qualité d'ancienne puissance colonisatrice ne confère sans doute pas des responsabilités particulières dans ce domaine, mais si la liberté et la démocratie sont des idéaux communs, il n'y a pas meilleure conjoncture pour contribuer à leur épanouissement.

Le cas du Bénin est exemplaire sur ce point, dans la mesure où la situation économique et sociale nécessite une aide extérieure importante et indispensable. Ce fut le moment ou jamais de pousser les dirigeants à aller plus loin dans les réformes pour en venir à l'organisation d'élections libres, à la mise en oeuvre de

processus de démocratisation effective comme en Europe de l'Est. Cette attitude de fermeté aura d'autant plus d'effet qu'avec la fin des Blocs, menacer de « changer d'épicerie » n'aura plus aucun sens.

À l'évidence, il n'est pas nécessaire d'atteindre le niveau de difficultés et de tensions sociales du Bénin, au Gabon et en Côte d'Ivoire pour renoncer à des modalités autoritaires d'exercice du pouvoir. Les pays africains véritablement soucieux de leur développement et qui se plaignent de l'insuffisance de l'aide en provenance des Occidentaux, devraient prendre ces derniers au mot : jouer le jeu de la politique d'aide au développement en voie de mise en œuvre pour l'Europe de l'Est. Si l'aide des Occidentaux se détournait de l'Afrique au profit de leurs frères ou cousins de l'Est, ce ne serait pas pour des raisons liées à l'absence de démocratie ou aux manquements au respect des droits de l'homme.

Cette stratégie de développement pourrait s'avérer d'autant plus efficace qu'il existe des raisons de politique interne qui vont pousser les européens à lier leur aide à la démocratisation.

En plus du droit d'asile politique lié à la nature des systèmes politiques, les gens du Sud réclament aussi un droit d'asile économique lié lui à la misère économique et sociale dans laquelle ils vivent. Toute la législation la plus contraignante du monde en matière d'immigration ne pourra arrêter les demandeurs de ce type de droit d'asile, tant que les conditions de vie au Sud ne seront pas améliorées.

Par ailleurs, l'économie souterraine sur le modèle italien est un grand employeur d'immigrés clandestins. Avec le Marché unique de 1992, il est à craindre que ce type d'économie ne se développe et parallèlement l'activité des nouveaux marchands d'esclaves. Le problème de l'immigration et surtout de l'immigration clandestine risque donc de se généraliser à l'ensemble de l'Europe des douze, sans compter celui déjà aigu de l'intégration des immigrés légaux comme on le voit en France. Cette dernière, comme l'Europe entière, « ne peut pas supporter toute la misère du monde ». Si l'une ou l'autre ne veulent pas y être contraintes, il leur appartient d'aider davantage au développement des pays du Sud et de lier de manière intransigeante leur action à la mise en œuvre de processus de démocratisation. Ce sera le meilleur moyen de mettre un terme à l'afflux des demandeurs de droit d'asile politique et économique.

Cependant, quels que puissent être les déterminants spécifiques à la pression des Occidentaux et son importance, l'essentiel du travail d'invention de la démocratie sera l'œuvre des Africains eux-mêmes, et c'est à ce niveau précis qu'apparaissent les limites et les faiblesses des processus de transition démocratique en cours.

#### D — La démocratie comme mode de ralliement contestataire

Les mobilisations contestataires observées un peu partout en Afrique depuis le début de l'année autour des thèmes de la démocratie de l'État de droit et des droits de l'homme, ont donc profité très fortuitement d'un concours de

circonstances exceptionnel. La rapidité de l'articulation au politique d'un ma-laise économique et social généralisé s'est faite aussi, parce que en Afrique, la domination sociale est d'abord vécue dans sa dimension politique d'où une sur-valorisation du politique. Il semble en effet beaucoup plus aisé de formuler des demandes politiques plus « faciles » à satisfaire par les dirigeants ne serait-ce que symboliquement, que de faire aboutir des revendications économiques et socia-les.<sup>21</sup>

Mais les limites les plus importantes de la dimension interne du retour à la démocratie se trouvent dans une forme de déficit culturel et intellectuel, dans la mesure où les changements politiques en Afrique ont été très rarement précédés d'un travail intellectuel conséquent. Lorsqu'on y regarde de près, la décolonisa-tion et les indépendances dans la foulée de la première vague de démocratisation (Allemagne de l'Ouest, Italie, Japon) d'après la Seconde Guerre mondiale, pour ne pas avoir été suffisamment pensées par les Africains eux-mêmes l'illustrent bien.

Les mouvements nationalistes bénéficiant d'un environnement interna-tional très favorable ont mené la lutte (parfois armée) contre les puissances colonisatrices, au nom de la liberté et du Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes. Mais au-delà, il n'est pas évident que la nature des régimes politiques post-coloniaux, les formes institutionnelles de mise en œuvre des principes de liberté, de démocratie pour lesquels de nombreux Africains ont pris part à la Deuxième Guerre mondiale, aient été mûrement débattues. La meilleure preuve en fut la gestion au jour le jour des systèmes politiques hérités de la colonisation et leur dérive autoritaire ou dictatoriale.

L'une des raisons de l'écroulement des systèmes politiques démocratiques mis en place par les puissances coloniales et le développement consécutif des autoritarismes civils et militaires dans la plupart des pays, doit être recherchée en priorité dans le fait que l'après-colonialisme a été insuffisamment pensé par les intellectuels et les dirigeants, dans un déficit culturel, dans l'absence d'un travail intellectuel préalable.

Après 30 ans d'indépendance, l'excuse du niveau de formation des diri-geants et des intellectuels, ou de l'accélération de l'histoire ne pouvant plus être évoquée, l'après-autoritarisme est très loin d'avoir été pensé et préparé intellec-tuellement, alors que la démocratie arrive comme un cadeau de M. Gorbatchev et des pays de l'Europe de l'Est.

La situation actuelle à bien des égards ressemble étrangement à celle d'avant l'indépendance et s'en distingue cependant sur des points importants. Les points communs sont au nombre de deux principalement. Comme au lendemain de la dernière guerre, il y a d'une part, une conjoncture politique et idéologique mondiale exceptionnellement favorable au développement de la démocratie. D'autre part, on constate l'absence d'un discours africain sur la

---

21. Voir sur ce point B. BADIE, « Je dis Occident », Développement et démocratie, *Pouvoirs* no. 52, 1990, pp. 45-53.



démocratie à partir des principes universellement reconnus, d'une invention de formes institutionnelles adaptées au contexte africain. La démocratie, comme « l'indépendance immédiate », ou encore le socialisme dans les années '60 et '70, est avant tout un mot et un mode de ralliement contestataire.<sup>22</sup> Les autoritarismes s'effondrent par une sorte d'effet de domino par l'épuisement de leurs maigres capacités politiques et techniques initiales pour assurer le développement économique et social ainsi que l'unité nationale, et non pas par la victoire des opposants, le triomphe de l'idéal démocratique.

Dans les pays où s'esquissent les processus de démocratisation, l'état d'impréparation intellectuelle, psychologique et matérielle des dirigeants et des opposants est patent. On le mesure entre autres à l'absence générale de stratégies précises des partisans de la démocratie, dans leurs revendications maximalistes et dans leurs déclarations démagogiques et parfois irresponsables, tout comme dans le raidissement et les réactions répressives et parfois sanglantes des dirigeants comme au Zaïre. Il existe cependant deux grandes différences entre la situation actuelle et celle qui prévalut entre 1945 et 1960.

La première tient au fait que le développement de la démocratie ne souffre pas seulement d'un déficit culturel, il lui manque l'équivalent des mouvements nationalistes que parvenait à unir l'existence d'un ennemi commun, le colonisateur. Ni l'idée d'un ennemi intérieur, les dirigeants, ni les discours moralisateurs sur la corruption, ni l'axiomatique des droits de l'homme ne peuvent constituer un ciment unificateur des mobilisations hostiles, et des mouvements multiformes d'indocilité et d'insubordination,<sup>23</sup> et surtout ne pourront pas suffire à légitimer la démocratie. À la différence des pays de l'Europe de l'Est, son articulation aux réalités en Afrique, souffre entre autres de l'absence d'acteurs sociaux autonomes. Nulle part en effet, sauf peut-être en Afrique du Sud, elle ne s'appuie sur des mouvements sociaux et intellectuels structurés et constituant des projets de société alternatifs crédibles.

La seconde différence fondamentale est constituée par la détérioration de la situation économique et sociale du continent depuis les indépendances. L'Afrique est de plus en plus marginalisée par son retard économique, les catastrophes naturelles (sécheresse, famine), l'épidémie du sida, l'existence d'un grand nombre de foyers de guerre, etc.

Alors, du fait de l'échec des autoritarismes et de l'idée que le développement est impossible sans la démocratie,<sup>24</sup> il convient d'en préparer sérieusement l'avènement sur le plan culturel, intellectuel et idéologique. À la différence du multipartisme, en effet, *la démocratie ne se décrète pas*. Les Africains ont pu se réveiller « indépendants », « citoyens » de pays souverains du jour au lendemain. Les systèmes politiques dans lesquels ils vivent ne peuvent pas devenir démocra-

22. *Ibid.*

23. Voir A. BEMBE, « L'Afrique noire va implorer », *Le Monde Diplomatique*, avril 1990, pp. 10-11.

24. Voir SKLAR, *op. cit.* et le récent rapport de la Banque Mondiale : L'Afrique subsaharienne : de la crise à une croissance durable, Washington, D. C. 1989.

tiques, stables et ouverts à l'alternance dans l'espace d'une nuit. La construction démocratique est une œuvre de très longue haleine, jamais achevée comme le montre l'histoire de ses reculs et de ses avancées dans les démocraties fondatrices d'Europe et d'Amérique du Nord.

L'invention de systèmes politiques démocratiques en Afrique va demander beaucoup de temps et sera très complexe. Elle devra s'appuyer sur un travail intellectuel, culturel et idéologique considérable qui pour le moment reste à faire.

Deux grands enseignements peuvent être tirés des profondes mutations en cours dans les pays du Nord. Le Marché unique européen de 1992, indique sans aucune hésitation que les Africains doivent prendre davantage conscience de la nécessité d'une politique d'intégration économique véritable, moins verbale, plus dynamique. Le dernier sommet de l'UDEAC à Bangui le 13 décembre 1989 a adopté une résolution dans ce sens, il reste à espérer qu'elle ne soit pas une bonne intention de plus.

Quant aux profonds bouleversements politiques en Europe de l'Est, ils sonnent, à court et à moyen terme, le glas des autoritarismes africains, condamnés à se démocratiser, ou être marginalisés davantage, économiquement et politiquement, même s'il demeure encore de nombreuses zones d'ombre.